

# JARDIN COLLECTIF DU CHANT DES CAILLES

## Flash info n°055 : Réunion plénière du 14/09/2016

1. 12 membres sont présents et 2 ont donné procuration, le quorum n'est pas atteint.
2. Pas de remarque sur le flash info n°054 (non communiqué)

### 3. **Présentation des nouveaux:**

Aurore se présente, elle et son compagnon Jérémie (absent) ont investi une parcelle près de Cécile (N° parcelle ?) et sont entrés en contact avec nous par Rita et Marie-Madly...

### 4. **Retour du collectif:**

Il semble que les jardiniers soient peu actifs, plusieurs parcelles sont non entretenues depuis plusieurs mois et peu d'entre nous participent aux travaux collectifs. Chacun de nous est sensé avoir signé notre charte, donc s'être engagé à en respecter l'esprit collectif, qui est une de nos spécificités des plus singulières, mais qu'apparemment nous ne partageons pas tous. Ce travail en semi-collectif a pourtant bien des avantages, la rotation des cultures sur plusieurs parcelles, le partage du travail et du savoir, la convivialité...

Nous sommes +/- 80 membres inscrits au JCCC, mais seuls 43 d'entre nous sont "connus"... Ceci montre que 37 ne sont pas encore venus à une de nos réunions plénières dans le courant de cette année. Cela nous empêche, notamment, de compléter le cadastre des parcelles.

*Serions-nous trop exigeants? Demandons-nous trop pour le collectif?*

*Comment faire pour entrer en contact avec ces 37 personnes ?*

***Il reste donc trois occasions pour participer à une réunion ( sans quoi ces personnes seront considérées comme membres non-actifs, et les parcelles considérées occupées par des inconnus avec qui nous n'avons pas de liens) Les 3 prochaines dates sont le jeudi 13 octobre, le mercredi 9 novembre et le jeudi 8 décembre 2016.***

### 5. **Retour de l'ASBL:**

En juillet, "La Région" a convoqué le CA de "La Ferme" pour annoncer la construction de 70 logements sur le champ des Cailles. Cette réunion fut si désagréable que le CA demanda une nouvelle rencontre dans l'espoir "d'arrondir les angles"...

Le projet de construction fut confirmé, mais entretemps nous avons été acceptés au "comité de pilotage" qui aura pour tâche de concevoir le cahier des charges pour les architectes sélectionnés (première réunion le 30 de ce mois)

Suite à tout cela, des réunions informelles ont eu lieu, pendant les vacances, pour réfléchir au positionnement de "La Ferme", aux modes d'action, à l'organisation de ceux-ci, bref, pour concevoir une "stratégie" face aux instances publiques.

En résumé, le CA garde le contact avec les pouvoirs publics, et "les sympathisants" s'activent le plus possible pour informer le publique, de l'exemplarité de notre projet, de notre situation, et des alternatives aux constructions sur le champ qui sont bien réelles.

Tous les "acteurs", toutes les personnes qui se sentent concernées, en lien étroit avec le CA, continuent à travailler pour réduire au maximum l'impact du projet de construction et pérenniser "La Ferme du Chant des Cailles".

*Ajout du 20-09-16: Tout récemment, nous avons reçu copie (d'une annexe) du cahier des charges provisoire que nous avons attentivement examiné et sera présenté à l'AG.*

La prochaine AG de " La Ferme" aura lieu ce jeudi 22 septembre, pour info, en voici l'ordre du jour, à propos duquel nous ne manquerons pas de vous informer plus tard:

1. Approbation des PV's du 15 et 28 juin.
2. Accueil de nouveaux membres avec un petit rappel des statuts de l'ASBL concernant ce point.
3. Présentation du plan cadastral du champ des Cailles.
4. Présentation du cahier des charges pour les futures constructions dans la perspective de la réunion du comité d'accompagnement de ce 30 septembre 2016. Toutes les instances impliquées dans le projet de construction seront présentes.
5. Info sur la création d'un groupe de travail "stratégie" face au projet de construction sur le champ..

#### 5. **Cadastre des parcelles:**

Cela avance petit à petit. En date du 18-05-2016, 17 d'entre elles étaient non identifiées, et le sont toujours...

#### 6. **Projet pédagogique:**

Appel à des personnes qui pourraient être disponibles en journée et en semaine, pour accueillir les enfants et animer les activités en collaboration avec les enseignants.

Aurore se propose.

#### 7. **Chantiers collectifs:**

En plus de l'entretien régulier des chemins, la parcelle semencière a besoin d'un grand nettoyage avant d'être améliorée. Quand nous aurons le temps, le plus tôt sera le mieux, il faudra creuser le sol du futur poulailler afin d'installer le treillis anti renard...

#### 8. **Agenda et organisation des prochaines plénières:**

Les prochaines plénières se tiendront les jeudi 13 octobre, mercredi 09 novembre, et 08 décembre, à 19h, fort probablement à la Maison de Quartier Logis-Floréal.

*( Nous avons oublié d'organiser l'animation des plénières et les "tabliers rouges", on perd vite les bonnes habitudes quand les vacances se passent bien...)*

#### 9. **Divers:**

-Des affichettes plastifiées seront posées sur les portes " Colibris" et " Autruche" afin d'informer sur la manière de devenir membre de notre jardin collectif.

Pour devenir membre (et le rester ):

- vous devez nous rencontrer sur le champ pour vous informer.
- Travailler avec nous pour vous/nous assurer que cela vous plaît.
- Assister à une réunion plénière et remplir le formulaire d'inscription.
- Lire et signer la charte, et payer votre cotisation ( 10 euros par an ).
- Discussion sur d'éventuelles compensations pour les bénévoles qui participent activement à la réalisation de la " Fête du Chant des Cailles". De fait, certains ont donné beaucoup de temps et de travail, parfois même des moyens en achat d'ingrédients et énergie pour les victuailles, et doivent encore payer leurs consommations ! Le simple fait de n'être pas remboursé peut empêcher certaines personnes de nous offrir leur savoir faire, et décourager d'autres d'en encore participer à l'organisation pour l'année prochaine. Un remboursement et un petit " cadeau " (des tickets par exemple) pour exprimer concrètement notre reconnaissance assureraient certainement la continuité de la participation des bénévoles à la réalisation de notre fête...
- Nous disposons maintenant de deux toilettes sèches; jusque maintenant les maraîchers assumaient seuls l'entretien de la première toilette, dont pourtant tout le monde usait!

Dans l'avenir, ils se réserveront une des toilettes et l'entretien de la seconde nous incombera, juste retour des choses...

-Qui dépose du broyat de résineux dans notre espace? Comment mieux gérer cela?

-Notre espace "convivial "à été vandalisé plusieurs fois, nous devrions nous organiser pour pouvoir le surveiller et réagir en cas de nouvelle déprédation.

-Nous participerons au " Bal populaire "de notre commune ce 24-09-16, en vendant de la soupe et des tartines au fromage.